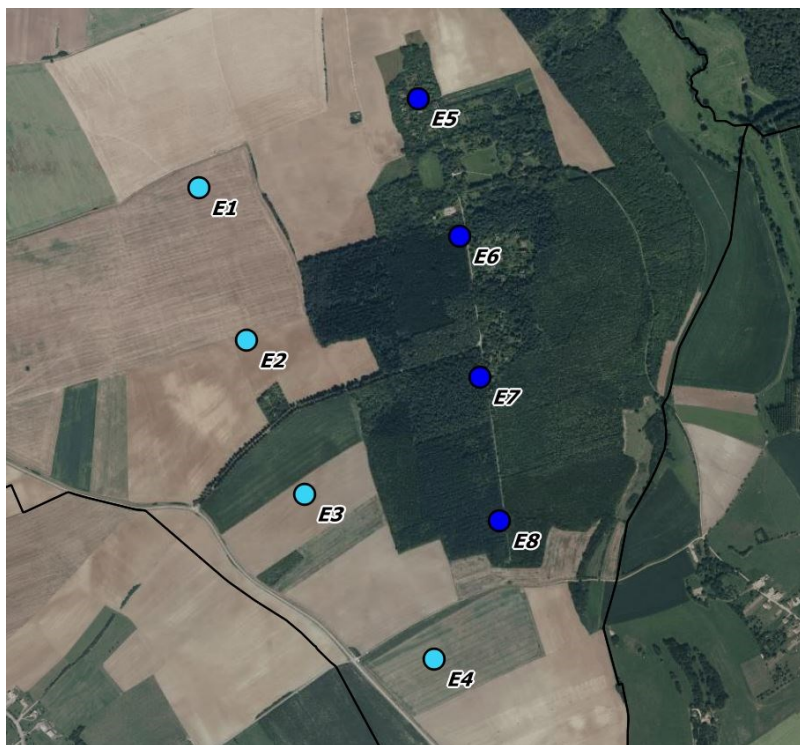


Dans la dernière lettre d'information, nous vous avons présenté les résultats des différentes études réalisées pour le projet. Depuis le mois d'octobre, le projet a beaucoup avancé et nous sommes aujourd'hui heureux de vous le présenter plus en détail!

L'implantation des éoliennes



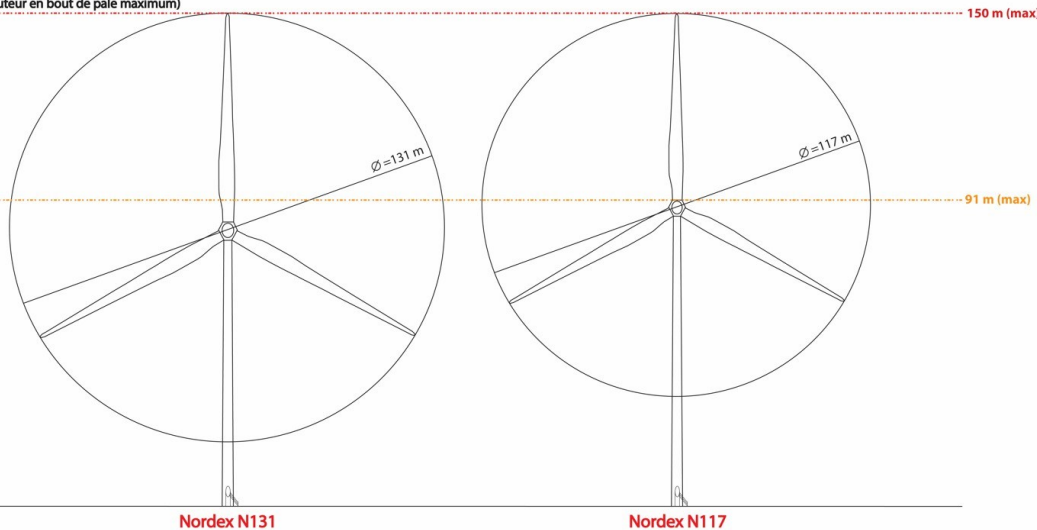
Pour définir l'implantation des éoliennes, nous avons dû tenir compte des **contraintes règlementaires, paysagères, environnementales et foncières** du territoire.

La moitié des éoliennes seront situées au sein **Ban Saint-Jean**, récemment racheté par la mairie. Une opportunité pour que la commune perçoive **des retombées, qui bénéficieront à tous les dentingeois !**

Les 8 éoliennes seront donc disposées en deux lignes orientées nord-sud: 4 en forêt et 4 en zone agricole.

Deux modèles d'éoliennes pour un projet

(Hauteur en bout de pale maximum)



Eoliennes E1 à E4

Eoliennes E5 à E8

Nous avons donc choisi **deux modèles d'éoliennes** afin d'adapter parfaitement le projet à son contexte. Vous pourrez vous faire une idée du parc éolien avec les deux photo-montages fournis qui montrent les vues depuis Denting.

L'IMPACT SUR L'EMPLOI LOCAL

Chez Nordex, nous essayons toujours de **valoriser les savoir-faire disponibles localement** en choisissant de travailler avec des entreprises du territoire. A chaque étape du projet, nous impliquons les artisans et salariés locaux:

- **Préparation du site** (terrassment, fondations, câblage), mobilisation de **15 à 20 personnes** travaillant dans des entreprises de BTP locales,
- **Montage et mise en service** des éoliennes, mobilisation de 18 grutiers (issus d'entreprises allemandes car cette compétence spécifique n'est malheureusement pas encore développée en France) et de 4 électriciens du territoire,
- Maintenance, création de **3 postes à plein temps**: 2 techniciens et 1 chargé d'exploitation.

DES REVENUS SUPPLEMENTAIRES POUR LES COLLECTIVITES

Dans le contexte actuel de réduction des dotations de l'Etat, l'implantation des éoliennes permet aux collectivités d'augmenter leur capacité d'action.

La **commune de Denting** va recevoir, chaque année 48 000€ de loyers et 9 000€ de taxe foncière. Ces **57 000€ supplémentaires**, qui représentent une augmentation de 37% du budget municipal, contribueront à la réalisation des projets communaux et seront **investis pour l'ensemble des Dentingeois!**

La communauté de communes du **Pays Boulageois** percevra près de **160 000€** de taxes. Cette somme lui permettra d'entreprendre de grands projets qui bénéficieront à tous les habitants du territoire.

VERS UN TERRITOIRE DURABLE

Accueillir un parc éolien dans sa commune, c'est aussi s'engager **dans une démarche durable**, c'est faire le choix d'une **énergie non-polluante, peu consommatrice d'espace agricole** et ne produisant **aucun déchet**. Grâce à ce projet, votre village devient un acteur à part entière de la lutte contre le changement climatique.

Les prochaines étapes

Les études sont en train d'être finalisées et nous serons en mesure de déposer le **dossier de demande d'autorisation auprès des services instructeurs courant décembre**. Après le dépôt, le dossier sera examiné par l'administration. En plus de l'avis des services administratifs, une procédure d'Enquête Publique d'une durée d'un mois permet de recueillir l'avis des habitants du territoire.

L'Enquête Publique sera organisée pour vous ! Vous êtes pour ? Indifférent ? Hésitant ? Vous souhaitez voir un projet éolien à Denting ? Le Commissaire Enquêteur nommé par la Préfecture sera présent pour consigner vos remarques !